

Mairie de LES GRANGETTES

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal Du 30 Janvier 2020

Membres présents : 10

Membres excusés : 1 PÉQUIGNOT Alain

Membre absent : 0

- Ordre du jour :
- Offres de prêt – Clocher Eglise
 - Subventions aux associations 2020
 - Forêt – travaux 2020
 - Fusion CCLMHD – Transfert de biens
 - Indemnités des maires et des adjoints
 - Terrain pour Espatial
 - Télétransmission des actes au contrôle de légalité
 - Ouverture de crédits pour caution cuve de gaz
 - Affaires diverses

1. Offres de prêt – Clocher Eglise

Monsieur le maire présente aux membres du conseil les deux offres reçues pour un prêt relais de 13 000 € dans l'attente de récupérer la TVA : le conseil retient l'offre de la Banque Populaire avec un taux de 0.75 % sans frais de dossier.

Concernant le prêt de 30 000 €, la commune a reçu 3 offres : le Conseil retient la Caisse des Dépôts et Consignations pour une durée de 20 ans et un taux de 0.83 %, avec des frais de 0.06 % du montant emprunté.

2. Subventions aux associations 2020

Monsieur le maire rappelle les sommes données aux associations en 2019. Le conseil décide d'allouer les mêmes montants pour 2020.

3. Forêt – travaux 2020

L'ONF a transmis le programme prévisionnel de travaux pour 2020, à savoir le nettoyage et dégagement de la parcelle 20 et l'entretien parcellaire des parcelles 3,8, 11 et 14 : le Conseil décide de demander des devis pour les travaux sylvicoles et de faire faire le parcellaire à l'employé communal.

Vente de bois entre habitants du 27 janvier : un seul lot n'a pas été vendu (déchets de coupe) et est remis en vente au plus offrant.

Le bois de chauffage de la parcelle 9 a été vendu à Bois 39 et à NBE.

Le garde forestier a transmis l'information à la commission des bois que les bois secs ou chablis inférieurs à 28 cm de diamètre seront difficilement commercialisables dans le contexte actuel.

Suite à la demande de Monsieur Droz-Vincent pour échanger une parcelle boisée avec la commune, Monsieur le maire et Michel Bouhelier ont rencontré le propriétaire. Après discussion, le Conseil municipal propose une soulte de 3500 € pour échanger la parcelle communale avec celle de Monsieur Droz Vincent.

4. Fusion CCMO21 et CCHD – Transfert de biens

Suite à la fusion et aux modifications de compétence, les bâtiments et terrains concernés sont transférés aux collectivités (com com ou communes). Monsieur le maire donne l'exemple de la ZAE de Labergement Ste Marie ou des bâtiments de la Seigne et du Pré Poncet qui sont transférés à la communauté de communes Lacs et Montagnes du Haut Doubs.

Accord du conseil.

5. Indemnités de fonction des maires et des adjoints

Une loi de décembre 2019 prévoit une revalorisation des indemnités des maires et des adjoints. Le Conseil décide d'appliquer cette revalorisation qu'à compter du renouvellement du conseil, en mars 2020.

6. Terrain pour Espatial

Monsieur le maire donne lecture des courriers reçus de Martial Parrod. Celui-ci serait intéressé pour acheter une partie de la parcelle 6, boisée et soumise au régime forestier.

Monsieur Parrod explique son projet et quitte la salle.

Le Conseil est favorable à la vente d'une partie de la parcelle (environ 2 000 m²). Il demandera l'avis à la CDPENAF compétente dans le cas d'une activité en forêt soumise, pour les modalités de vente.

6. Télétransmission des actes au contrôle de légalité

Le Conseil municipal autorise Monsieur le maire à signer la nouvelle convention de transmission des actes avec la Préfecture du Doubs.

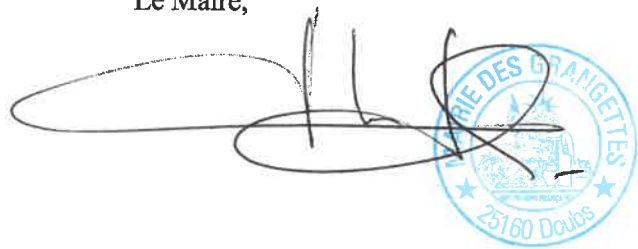
7. Ouverture de crédits pour caution cuve de gaz

Suite au changement de prestataire pour la livraison de gaz du logement communal, il y a lieu de régler une caution de 190 € pour la cuve. Cette caution se règle à l'article 165 et il est nécessaire d'ouvrir des crédits.

8. Affaires diverses.

- Monsieur le maire présente un projet de jeux extérieurs en bois. Accord du conseil pour l'acquisition de deux modules.
- Monsieur le maire propose d'organiser un repas de fin de mandat avec les conseillers et les employés de commune.

La séance est levée à 22 h 30
Les Grangettes, le 31 janvier 2020.
Le Maire,



The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'M. Parrod'. To the right of the signature is a circular official stamp in blue ink. The stamp contains the text 'MUNICIPALITE DES GRANGETTES' around the top edge and '25160 Doubs' at the bottom. In the center of the stamp is a small emblem featuring a castle tower.